

35 les fonctions publiques livrées au brigandage des élections ; la souveraineté du peuple établie en principe pour lui donner le droit de changer de gouvernement au gré des factieux , comme il l'a fait trois fois en trois années ; des assemblées qui ont le pouvoir de détruire mutuellement leurs décrets , & qui les ont détruits ; un roi imaginaire fait pour leur obéir , qui n'est ni législateur ni administrateur ni arbitre de la paix & de la guerre , sujet à la déchéance du trône , qui ne décide & ne dispose de rien , qui ne peut récompenser ni punir ; des ministres responsables au premier mécontent & jouets perpétuels de l'insolence populaire ; des soldats commandés par des soldats élus , qui ne peuvent ni les réprimer sans péril , ni s'en faire respecter par leur autorité & leur naissance ; la liberté indéfinie donnée à tous les citoyens de s'assembler & de former ces clubs qui se sont rendus souverains , tyrans qui maîtrisent des tyrans , & qui consomment cette anarchie d'autorités établie par la constitution , enfin la destruction de cette noblesse qui étoit l'ame des armées , la fondatrice & le soutien de la monarchie. »

35 « Telles sont les dispositions de ce fameux régime qui a opéré la subversion de la France , & que voudroit rendre à la France une secte qui ose encore exister. Pouvoit-on en attendre autre chose que ce qui en est résulté , & comment n'auroit-il pas toujours le même résultat ? Ce seroit un pro-